



Electrolux

Electrolux Home Products, Inc.

Informations sur la garantie- États-Unis, Porto Rico et Canada

Révisé le 2/24/2024

Aspirateurs Electrolux

Votre appareil est couvert par une garantie limitée de deux ans. Pendant deux ans à compter de votre date de livraison initiale, Electrolux paiera tous les coûts relatifs à la réparation ou au remplacement de toute pièce de cet appareil qui s'avère défectueuse pour ce qui est du matériel ou de la fabrication lorsque cet appareil est installé, utilisé et entretenu conformément aux instructions fournies.

Exclusions

Cette garantie ne couvre pas les éléments suivants:

1. Les produits dont les numéros de série originaux ont été retirés, modifiés ou ne peuvent pas être facilement déterminés.
2. Le produit qui n'appartient plus à son propriétaire initial et appartient à un tiers ou a été déplacé hors des États-Unis ou du Canada.
3. La rouille à l'intérieur ou à l'extérieur de l'appareil.
4. Les produits achetés « tels quels » ne sont pas couverts par cette garantie.
5. Les produits utilisés dans un environnement commercial.
6. Les appels de service qui ne comportent pas de mauvais fonctionnement ou de défauts de matériaux ou de fabrication, ou pour les appareils qui ne sont pas utilisés dans un usage domestique ordinaire ou utilisés de façons différentes que celles décrites dans les instructions fournies.
7. Les appels de service pour corriger l'installation de votre appareil ou pour vous indiquer comment utiliser votre appareil.
8. Les dépenses pour rendre l'appareil accessible pour l'entretien, comme le retrait de décorations, d'armoires, de clayettes, etc., qui ne font pas partie de l'appareil lorsqu'il est expédié de l'usine.
9. Les appels de service pour réparer ou remplacer les ampoules, les filtres à air, les filtres à eau, les autres produits consommables, les boutons, les poignées ou les autres pièces cosmétiques de l'appareil.
10. Les frais de ramassage et de livraison; votre appareil est conçu pour être réparé à la maison.
11. Les frais supplémentaires, y compris, mais sans s'y limiter, les appels de service après les heures d'ouverture, les fins de semaine ou les jours fériés, les péages, les voyages en traversier ou les frais de kilométrage pour les appels de service dans des régions éloignées, y compris l'État de l'Alaska.
12. Les dommages de finition de l'appareil ou de la maison pendant le transport ou l'installation, y compris, mais sans s'y limiter, aux planchers, aux armoires, aux murs, etc.
13. Les dommages causés par : les services effectués par des entreprises de service non autorisées; l'utilisation de pièces autres que les pièces d'origine Electrolux ou pièces obtenues de personnes autres que des entreprises de service autorisées; ou des causes externes comme un abus, une mauvaise utilisation, une alimentation électrique inadéquate, des accidents, des incendies ou des catastrophes naturelles.

Exemples d'aspirateurs:

[EHVS2510AW](#)
[Ergorapido™ Vacuum](#)



[EHVS35S2AD](#)
[WellQ7™ Vacuum](#)



[EHVS85S3AU](#)
[Ultimate800™ Vacuum](#)



EXCLUSION DE GARANTIES IMPLICITES; LIMITATION DES RECOURS

LE SEUL RECOURS EXCLUSIF DU CLIENT EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE EST DE RÉPARER OU DE REMPLACER COMME PRÉVU AUX PRÉSENTES. LES RÉCLAMATIONS FONDÉES SUR DES GARANTIES IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, SONT LIMITÉES À UN AN OU À LA PÉRIODE LA PLUS COURTE PERMISE PAR LA LOI, MAIS PAS MOINS D'UN AN. ELECTROLUX NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES TELS QUE LES DOMMAGES MATÉRIELS ET LES FRAIS ACCESSOIRES RÉSULTANT DE TOUTE VIOLATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE ÉCRITE OU DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE. CERTAINS ÉTATS ET PROVINCES N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, OU ONT DES LIMITATIONS SUR LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, DE SORTE QUE CES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. CETTE GARANTIE ÉCRITE VOUS DONNE DES DROITS JURIDIQUES SPÉCIFIQUES. VOUS POUVEZ ÉGALEMENT AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE.

Si vous avez besoin d'un service

Conservez votre reçu, votre bordereau de livraison ou tout autre document de paiement approprié pour établir la période de garantie si le service doit être requis. Si le service est effectué, il est de votre intérêt fondamental d'obtenir et de conserver tous les reçus. Vous devez obtenir le service en vertu de la présente garantie en communiquant avec Electrolux aux adresses ou aux numéros de téléphone ci-dessous.

Cette garantie s'applique uniquement aux États-Unis, à Porto Rico et au Canada. Aux États-Unis et à Porto Rico, votre appareil est garanti par Electrolux Major Appliances North America, une division d'Electrolux Home Products, Inc. Au Canada, votre appareil est garanti par Electrolux Canada Corp. Electrolux n'autorise aucune personne à modifier ou à ajouter des obligations en vertu de la présente garantie. Les obligations relatives au service et aux pièces en vertu de cette garantie doivent être exécutées par Electrolux ou par une société de service autorisée. Les caractéristiques ou spécifications du produit décrites ou illustrées peuvent changer sans préavis.

USA & Puerto Rico

1-800-374-4432

Electrolux Home Products, Inc.

10200 David Taylor Drive

Charlotte, NC 28262



Canada

1-800-265-8352

Electrolux Canada Corp.

5855 Terry Fox Way

Mississauga, Ontario

Canada L5V3E4